



Christophe CORNU  
Président-Directeur général

<https://www.nestle.com/csv>

## ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE NESTLÉ DANS *act4nature*

Nestlé commercialise en France une centaine de marques de produits destinés à l'alimentation humaine et à l'alimentation pour chiens et chats, pour un chiffre d'affaires d'un peu plus de 4 milliards d'euros.

23 sites de production en France et 13 000 collaborateurs fabriquent un peu plus de 3,5 millions de tonnes de produits finis par an.

### Des engagements individuels, mais localement, la force des actions collectives

Le groupe Nestlé en France s'inscrit dans la dynamique du groupe Nestlé sur la préservation de la biodiversité sur l'ensemble de ses activités. Le site Internet du groupe et son rapport annuel permettent de rendre compte publiquement des résultats acquis et des engagements futurs sur ces enjeux. La plupart de nos engagements sont phasés jusqu'en 2020, les avancées et résultats sont mis à jour chaque année et rendus publics.

- Engagement 18 sur les achats responsables : à 2020, 80 % de nos 12 matières premières prioritaires seront tracés, 70 % seront durables (engagements volontaires et vérifiés par des tiers indépendants), notamment sur la biodiversité.

- Engagement 41 sur la préservation du capital naturel, dont les forêts : engagement à 2020 de « Zéro Déforestation » sur l'ensemble de nos approvisionnements. Les forêts tropicales abritent plus de 70 % de la biodiversité mondiale.

Dans les moyens mis en œuvre pour vérifier ces engagements, nous avons lancé à Paris en 2017 le programme Starling<sup>(1)</sup> en collaboration avec Airbus et TFT<sup>(2)</sup> qui vise à utiliser les images satellites et radar pour vérifier les engagements Zéro Déforestation 2020 et dialoguer avec nos fournisseurs.

Initié sur la filière « huile de palme » en Asie du Sud Est, il va progressivement s'élargir aux autres filières concernées, sur l'ensemble des continents.

Nous sommes convaincus que chaque acteur, même de grosse taille, ne pourra vraiment changer les choses qu'à travers des actions collectives en complément des actions individuelles.

Plus spécifiquement en France, nous souhaitons mettre en avant deux initiatives collectives essentielles, directement liées à l'engagement *act4nature* :

### Création de l'Alliance pour la Préservation des Forêts

Depuis 2014, Nestlé France assure la Vice-Présidence de l'Alliance Française pour une Huile de Palme Durable qui a eu comme objectif de transformer la filière en France pour atteindre dès 2015 100 % d'approvisionnement certifié pour l'ensemble de ses membres. Cette Alliance a été essentielle pour améliorer l'empreinte d'une filière controversée car responsable d'une part importante de la déforestation tropicale en Asie du Sud Est.

Fort des résultats obtenus et d'une crédibilité renforcée auprès des ONG et des pouvoirs publics, Nestlé France a contribué activement à sa transformation le 11 avril 2018 en une « Alliance pour la Préservation des Forêts ». L'ambition est de mobiliser l'ensemble des filières concernées (cacao, café, bois, soja, caoutchouc, huile de palme, papier...) pour un triple objectif :

- Atteindre plus efficacement l'objectif « Zéro Déforestation » à 2020 ;
- Partager entre tous les acteurs les outils de suivi, les projets, les moyens... notamment à travers la multiplication des « projets territoriaux » multifilières ;
- Contribuer activement à la SNDI (Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée) portée par le gouvernement français à travers la création d'une plateforme commune (ONG, public, privé) et la création d'un fonds de soutien aux pays producteurs pour lutter contre la déforestation.

### Remettre les sols vivants au cœur des enjeux des filières agricoles en France

Plus de 70 % de l'impact environnemental (carbone, eau, biodiversité) de nos produits se situe au niveau de l'amont agricole. La problématique mondiale de l'érosion et de la « mort » progressive des sols agricoles est particulièrement forte en France puisqu'on estime à plus de 90 % la proportion des sols en France qui perdent chaque année de la matière organique.

Au-delà de la démarche de progrès « Préférence » qui mobilise déjà depuis plus de 7 ans trois filières prioritaires (céréales, pomme de terre, viande porcine) et plus de 400 producteurs ou éleveurs, Nestlé en France se mobilise en 2017-2018 pour promouvoir une « agriculture sur sol vivant ».

En s'inspirant du travail des agriculteurs pionniers dans le domaine, notamment ceux du réseau d'agriculteurs de l'APAD, en s'appuyant sur le savoir-faire des équipes terrain de TFT pour accompagner la transition de nos chaînes d'approvisionnement, Nestlé en France lance plusieurs pilotes, directement avec des producteurs ou en lien avec des coopératives agricoles.

1 <http://www.starling-verification.com/>

2 <http://www.tft-earth.org/>

Cette initiative doit avoir un effet d'entraînement dans tous les territoires où elle sera lancée (nos principaux bassins d'approvisionnement en France) pour fédérer l'ensemble des acteurs (agriculteurs, coopératives, autres industriels, distributeurs, Chambres d'Agriculture, Agences de l'eau...) afin de préserver les sols en lien direct avec les orientations C & D de la SNB.

Ce travail est la base agronomique qui va permettre durablement d'éliminer un recours systématique aux engrais de synthèse et aux pesticides dans le modèle agricole actuel, avec un impact probable fort sur les écosystèmes et sur la santé humaine.

Sur ses 23 sites industriels, Nestlé en France transforme plus de 700 000 tonnes de matières premières agricoles dont 70 % sont d'origine française.

L'ambition du groupe en France est de pouvoir, avant 2025, garantir à ses consommateurs que 100 % de ces matières premières seront issues d'exploitations engagées dans cette agriculture de conservation des sols ou de l'agriculture biologique, reconnues par des labels officiels des pouvoirs publics (type Haute Valeur Environnementale ou Agriculture Biologique).